



SOMMAIRE

- Le mot du Maire → page 2
- Affaires communales → pages 2-3
- En bref → pages 4
- La parole est aux associations → pages 5 à 8
- La vie de notre école → page 8

ont contribué au succès de la journée.

La municipalité vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Le mot du maire

Joël Ratier

Maire,
Conseiller régional.

Il ne se passe pas un jour sans que l'on nous rebatte les oreilles sur la dépense publique qui serait la principale cause de la crise budgétaire et financière.
Il n'y aurait donc pas d'autre politique possible que les cures d'austérités imposées aux budgets de l'état et des collectivités locales pour redresser les comptes de la nation avec les conséquences que l'on sait sur la vie de millions de salariés et de retraités.
C'est vite oublier les dérives du marché financier, les inégalités qui explosent, les riches qui se goinfrent sur la crise.
Aussi il me paraît nécessaire de rétablir la réalité des faits.
Il est utile de rappeler que les collectivités locales, dès lors qu'on leur en donne les moyens, sont des acteurs incontournables du développement économique et de l'emploi et que sans dépense publique il n'y a pas de service public.
Au niveau de notre commune imaginons quelle serait la vie de nos habitants sans l'apport des services et des équipements que nous leur proposons?
Je pense ici, à l'équipement des écoles, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, l'assainissement. Autant d'exemples où la commune intervient pour faciliter la vie de nos administrés.
Des domaines qui sont aujourd'hui accessibles à tous.
Pour combien de temps ? Si l'on restreint les capacités financières des collectivités celles-ci risquent d'être contraintes de transférer au privé tout ou partie de ces services.
De nombreuses familles en seraient alors exclues car chacun sait bien ici que la gestion par le privé se traduit toujours par une augmentation des prix, rentabilité oblige!
Pendant que l'on fustige la dépense publique dont on vient de voir qu'elle est utile pour le mieux vivre de nos habitants, ça roule pour les patrons du CAC 40.
Selon une étude du cabinet Proxinvest leur rémunération continue à progresser malgré la crise, pour atteindre en moyenne 4,2 millions d'euros par an. Quant aux dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 ils dépassent les 40 milliards d'euros en 2010. Les salariés, eux, sont invités à se serrer la ceinture pour cause de crise...
François Hollande, candidat à la présidence de la République avait déclaré que pour réussir le changement, il fallait «faire la guerre à la finance», il avait raison.
A l'aube d'une nouvelle année, je formule le vœu que cette déclaration d'intention devienne rapidement un engagement, car le «changement c'est maintenant».
Avec toute l'équipe municipale je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2013.

Affaires communales

Réunions du Conseil municipal :

Depuis la parution du précédent bulletin municipal, le Conseil municipal s'est réuni 2 fois.

Séance du 21 septembre 2012

•Mairie

Le maire informe le Conseil Municipal de la démission de M. Hornero suite à son déménagement sur une autre commune.

Le CM étudie les offres des différentes entreprises pour effectuer les travaux à la mairie et décide de retenir l'offre de :

M. USCAIN, menuiseries d'un montant de 8 304,10€ HT

M. RAYNAUD, cloisons-peintures d'un montant de 10 179,30€ HT

L'entreprise MESMIN carrelages, carrelage d'un montant de 8 432,52€ HT

L'entreprise CAMP, électricité, chauffage, plomberie d'un montant de 6 359,31€ HT.

•Chemins ruraux : contentieux

Suite à la plainte de M. Lebehot Jacques concernant un chemin de Saint Martin, le CM autorise le maire à poursuivre l'action en justice et désigne comme avocat Maître Bonnafous-Bregeon pour défendre la commune dans cette affaire.

•Subventions

Le CM renouvelle les demandes de subvention auprès du Conseil Général (CTD) et de l'Etat (DETR) afin de réaliser : les travaux de mise aux normes de la cantine, la création du Jardin du souvenir et la construction d'un local technique pour les cantonniers.

•Ecole

Le maire annonce que le goudronnage de la cour de l'école a été effectué durant les vacances scolaires et que le traçage d'un terrain de handball est envisagé.

Le CM décide de transformer le logement de l'école en salle de réunion et prévoit donc des travaux d'aménagement d'ici la fin de l'année 2012.

Suite à la demande de la directrice d'école pour un renouvellement d'ordinateur de la direction, le CM décide de formuler les demandes de devis nécessaires et d'inscrire cette dépense au budget 2 013.

•Personnel

Contrat d'Aide à l'Emploi : les contrats de Mme Clavé Nathalie et Mme Ménoret Annick prenant fin, le CM a recruté Mme Girou Sylvie et Mme Lloyd Janet en gardant ce type de contrat.

•Divers

Le CM remercie Mme Brandy Renée pour son don de 100€ à la commune.

Séance du 30 novembre 2012

•Budget

Le CM adopte une décision modificative budgétaire. Celle-ci concerne l'aménagement de la mairie, la réfection du logement de l'école en salle associative, l'achat d'un girobroyeur et d'un vidéoprojecteur.

Le maire informe son conseil que les dotations de l'Etat seront gelées en 2013, 2014 et 2015 et qu'il faudra néanmoins faire face au coût dû à la répercussion de la diminution de la journée scolaire (réforme scolaire).

- Ecole

Le CM décide de retenir l'offre de l'entreprise AXIMUM pour effectuer le marquage d'un terrain de handball. Le montant de cette offre s'élève à 789,36€ TTC.

Le CM décide de retenir l'offre de l'entreprise AD2M pour l'achat d'un ordinateur destiné à la direction de l'école. Le montant de cette offre s'élève à 670€ TTC.

Suite au courrier envoyé par l'équipe enseignante, le CM informe celle-ci :

- qu'une lumière au-dessus de l'évier rehaussé sera installée aux vacances de Noël,

- que les toilettes handicapées seront accessibles à tous dès que l'armoire commandée pour ranger des produits ménagers sera réceptionnée,

- que l'école sera dotée de la photocopieuse actuelle de la mairie.

- Personnel

Le CM reconduit les contrats de protection sociale de ses agents avec maintien de salaire.

- SAUR

Le CM décide de maintenir les tarifs de la redevance assainissement.

- Associations

Le CM donne une réponse favorable à la demande de l'Association des Parents d'Elèves de St Brice-St Martin pour le prêt de la salle des fêtes afin d'organiser une boum le 21/12/2012.

Suite au courrier envoyé par l'Association Vienne-Glane Haut Débit Solidaire demandant une subvention de 500€, le CM, estimant que cette demande n'entre pas dans ses compétences, donne une réponse défavorable.

- Divers

Le CM décide de s'associer au projet départemental « Bois Energie et développement local ».

Ce projet est basé sur la mobilisation d'une ressource bois difficilement accessible.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le 14 octobre 2012, à la salle des fêtes, a eu lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries. Ce sont retrouvés les habitants de la commune ayant participé au concours. Après la présentation des différents fleurissements, les participants se sont vus remettre une composition florale décernée par le maire accompagné des membres du jury. Le pot de l'amitié a clôturé la matinée.

Hors concours : GADY Bernard

Prix Spécial : SENEQUE Hélène et Marie-Claude

Prix Spécial Fidélité : JOUBERT Rémi, PALEM Hélène, SENEQUE Léa, DESCUBES Odette

Prix Junior : FAVRAUD François

Prix Encouragement (1^{ère} participation) : AUVRAY Aline, DUSSOUBS Danièle, BACLE Aurélie

Catégorie Ensemble : MARSAUDON Christine, RINGUET Monique

Catégorie Jardin : ROUSSEAU Virginie, LAVERGNE Bernadette, BOUBY Marcelle

Catégorie Voie Publique : COMTE Bernadette, LAJAT Lucette, DESVILLES René

Catégorie Ferme : PERRON Huguette

Catégorie Parc Fleuri : RAYMOND Elisabeth, RATIER Christine

Catégorie Courette : BEAUJON Alain, ADOUX Emmanuel

Catégorie Maison Avec Jardin : SALE Christine, TINGAUD Marie-Thérèse, MUNTZ Béatrice

Catégorie Terrasse : ANDRYS Thérèse

Catégorie Allée : VIGIER Monique



ARBRE DE NOËL

Certains l'attendaient depuis un an, d'autres en entendaient parler depuis quelques temps. Même s'il n'est pas descendu de son traîneau, mais d'une superbe voiture, l'excitation était à son comble quand les enfants de la commune ont enfin vu le Père-Noël. Après la remise des cadeaux, c'est dans la bonne humeur, que petits et grands se sont retrouvés autour du jus de fruits ou du verre de l'amitié.

En bref...

Etat civil

Naissances :

- LEBOUTET Enzo né à Limoges le 5 novembre 2012 domicilié résidence La Fontaine, le Bourg
- LEBOUTET Théo né à Limoges le 5 novembre 2012 domicilié résidence La Fontaine, le Bourg
- DUPUIS Marie Monique Annick née le 11 novembre 2012 domiciliée à Chanliat

Décès :

- HUBER Jacques André décédé le 8 juillet 2012 à Saint Martin de Jussac
- JEANNE Elise Germaine Adrienne Léontine veuve LEBEHOT décédée le 15 août 2012 à Rochechouart

Mariage:

Le 25 août 2012: Sophie Marie MARTIN et Julien Guy MASI-DIEU domiciliés 5, résidence Saint Martin, le Bourg

Ouverture du secrétariat de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin, de 9h à 12h.
Tél. 0555021815 - Télécopie 0555020606.
e-mail : commune.saintmartindejussac@wanadoo.fr

Permanence du maire

Les personnes désirant s'entretenir avec M. le Maire doivent contacter le secrétariat de mairie ou téléphoner au 06 82 11 16 50

Taxicar

Si vous avez besoin d'aller à Saint-Junien le samedi matin, **il vous suffit de téléphoner à la mairie de Saint-Martin-de-Jussac, la veille, avant 18h30.**

Le Taxicar passe vous chercher chez vous, vers 9h, et vous ramène vers 11h30. Ce service fonctionne tous les samedis matin, à la demande.

Communauté de communes « Vienne-Glane »

1, avenue Voltaire - 87200 Saint-Junien. Tél. 0555021460.
Site web : www.cc-vienneglance.fr

Horaires d'ouverture POLE EMPLOI Saint-Junien

(adresse : 2 avenue Anatole France St Junien)

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 8h45 à 16h30.

Jeudi : 8h45 à 12h45.

Pôle personnes âgées / personnes handicapées

(Maison de la solidarité du département ouest limousin)
Contact : Elisabeth Sureau

Tél : 05 55 71 99 82, esureau.msd-ouestlimousin@cg87.fr

Ordures ménagères

Circuit n°4 : collecte le jeudi. Modifications, à cause des jours fériés : **mardi 7 mai 2013** au lieu du jeudi 9 mai 2013, **mercredi 14 août 2013** au lieu du jeudi 15 août 2013, **mercredi 30 octobre 2013** au lieu du jeudi 31 octobre 2013.

Encombrants ménagers

Circuit n°4 campagne : collecte le 3ème jeudi des mois pairs (février - avril - juin - août - octobre - décembre). Modification : **jeudi 22 août 2013** au lieu du jeudi 15 août.

Circuit n°2 bourg : le 2ème jeudi du mois. Modification : **jeudi 23 mai 2013** au lieu du jeudi 9 mai 2013.

Bibliothèque de Saint-Martin-de-Jussac

Ouverte tous les samedis, de 15h à 17h.

Fermeture estivale : du 1er au 31 août 2013

Composter, pourquoi?

- fournir au sol les éléments nutritifs des plantes
- substituer le compost aux engrais chimiques
- faire du jardinage biologique

- rendre à la terre ce qu'elle nous a donné
- réduire la quantité de déchets.

Les 3 règles d'or : mélanger les déchets carbonés avec les déchets azotés, aérer et surveiller l'humidité.

Vous pouvez composter en tas, en silo ou en composteur.

Grâce aux aides du Conseil général et de l'Ademe, vous pouvez commander auprès du SYDED un composteur au prix de 22€.

Un bon de commande est disponible en mairie.

SYDED - 19 rue Cruveilhier - BP 13114 - 87031 Limoges Cedex1

ADIL 87

Besoin de conseils sur le logement :

l'ADIL 87 délivre des consultations dans le domaine juridique, financier et fiscal.

Une permanence est assurée les 1er et 3ème jeudi de 9h à 12h à la Maison du Droit de Saint-Junien.

ADIL 87 - 28, Avenue de la Libération 87000 Limoges

Tél : 05 55 10 89 89 **Site internet:** www.adil87.org

Limousin Nature Environnement

Dans le cadre d'une opération de sensibilisation du grand public au maintien de la biodiversité locale, le Centre Nature « La Loutre », se rend disponible pour des conseils dans la création de mares, lavoirs, pêcheries... La collecte d'observations et l'aide à l'identification d'espèces est également possible.

Centre Nature « La Loutre » Domaine des Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne **tél :** 05 55 48 07 88

POUCE TRAVAIL fête ses 25 ans.

Créée, il y a 25 ans par des travailleurs sociaux, la finalité de l'association n'a pas changé : aider les personnes sans emploi à retrouver une vie sociale et professionnelle.

Le mercredi 24 octobre, Pouce Travail avait convié artisans, commerçants et collectivités à partager cet anniversaire. L'association a rappelé qu'elle proposait ses services aux artisans, commerçants, collectivités, associations comme aux particuliers.

Tél : 05 55 02 03 16 **Site internet :** www.poucetravail.com

ARS (Agence régionale de Santé)

Une permanence des soins en médecine ambulatoire (PDSA) a été mise en place par l'ARS. Cette prise en charge des patients la nuit, le week-end et les jours fériés pour des problèmes de santé qui ne peuvent pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux est possible en composant le 15. La PDSA ne concerne pas les cas d'urgences graves nécessitant l'intervention des services de secours.

Remerciements

À M. Lucien Bouby pour le taxi du Père Noël.

À la famille Nénerd pour les sapins de Noël du bourg.

Au Père-Noël.

Recensement

Le nombre d'habitants s'élève désormais à 527.

A retenir sur votre agenda

- Galette des rois : dimanche 6 janvier, à la salle des fêtes à partir de 15h.
- Repas des aînés : dimanche 10 février 2013.
- Journée du livre : dimanche 17 mars 2013.
- Course cycliste : dimanche 7 avril 2013.
- Fête populaire de St Martin : samedi 13 juillet 2013.



La parole est aux associations

Le Cochonnet Saint-Brice

Saint-Martin-de-Jussac

Le Cochonnet ST Brice-St Martin a tenu son assemblée générale le samedi 17 novembre à Saint Martin de Jussac en présence d'une quinzaine de ses adhérents.

Le Président Vincent Olivier a dressé un bilan satisfaisant de l'année écoulée. Après le traditionnel rapport moral permettant de voir que les effectifs sont en légère augmentation, le trésorier M. Charpentier Didier dans son bilan comptable annuel présente un exercice 2012 légèrement excédentaire, prouvant la bonne gestion de l'association.

L'activité pétanque ne s'arrêtant pas là, pour la 9ème année consécutive notre club participait au CDC (Championnat Des Clubs). Cette compétition conviviale s'il en est, a permis à notre équipe de se classer 6ème sur 10. En 2013, reconduction de l'équipe, pour un début des rencontres en janvier.

A l'issue des débats, le bureau était reconduit dans son intégralité. Pour la saison prochaine, Le Challenge interne se déroulera, en juin 2013, à St Martin.

Concernant le prix de la licence, elle subit une petite augmentation: à savoir 30€ pour les seniors, gratuit pour les autres catégories.

Les personnes intéressées par notre activité peuvent prendre contact avec: Vincent Olivier, tél : 05 55 02 21 18.

A l'issue des débats, le président tenait à remercier les deux municipalités de leur soutien et présentait à chaque licencié, ainsi qu'à leurs familles ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

LE COCHONNET



ST BRICE
et MARTIN de JUSSAC

Nous remercions Dédé et Jo qui ont généreusement fait un don. Le tissu qu'ils nous ont donné nous a servi à faire une nappe pour le stand que nous avons tenu comme chaque année au marché de Saint Laurent sur Gorre qui s'est déroulé le dimanche 2 décembre dernier.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au : 06-03-71-14-37.

Joyeuses fêtes de fin d'année.



L'Association "Le Nid-The Nest" à St Martin de Jussac

Cette année, l'association « LE NID – THE NEST » s'est octroyée deux mois de vacances du 7 juillet au 6 septembre, malgré la prévision de maintenir les ateliers pendant cette période.

Depuis la reprise, trois mois se sont écoulés. Durant ces semaines, les membres ont créé, fabriqué ou transformé différents objets. L'enthousiasme et la dynamique de chacune de nous a permis de réaliser un stand très coloré et varié au marché de Noël.

Si vous êtes intéressés par les activités créatives et souhaitez partager votre savoir-faire, nous vous invitons à nous rejoindre le vendredi dans l'ancienne salle de classe mise à disposition par la municipalité.

Les ateliers ont lieu de 20h30 à 22h30 suivant un thème prédéfini ou sans pour permettre la finition de certains ouvrages en cours.

Les quinze membres de l'association remercient vivement Nicole FAUVET pour le don en mosaïque. Plusieurs ateliers ont été consacrés à cette activité. Chacune des adhérentes a choisi et réalisé le support de son choix : dessous de plat, miroir, cadre photo, plateau...

Association des parents d'élèves de Saint-Brice-sur-Vienne et Saint-Martin-de-Jussac



Depuis le début de l'année scolaire, l'association des parents d'élèves a déjà organisé deux manifestations.

La première, le 13 novembre, à St Brice, avec son deuxième vide jouets. Les acheteurs sont venus nombreux le matin, l'après midi était plus calme. L'association a tenu un stand, bien achalandé, grâce à la générosité de certains parents. La deuxième manifestation a eu lieu le 24 novembre, à St Martin, c'était le traditionnel loto des écoles. Nous avons fait salle comble, 195 personnes avaient répondu présent à ce rendez-vous.

Nous remercions les parents, amis et habitués, qui se sont déplacés nombreux, pour ce loto des écoles.

Nous vous donnons rendez-vous le 16 MARS 2013 pour le loto, à St Brice.

Mme Ricol



Section des anciens combattants de Saint-Brice-sur-Vienne - Saint-Martin-de-Jussac

La Section des Anciens Combattants compte actuellement 5 adhérents et 5 veuves, soit un effectif de 10 personnes dont 3 adhérents ont plus de 90 ans.

La section est représentée par son Président à chaque manifestation officielle ou autres, toutes les fois où c'est possible.

Au cours de l'année 2012 la section a participé aux cérémonies suivantes:

- 19 mars, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie (19 mars 1962).
- 8 mai, commémoration de la fin de la guerre 39-45.
- 10 juin, participation aux cérémonies du souvenir à Oraison-sur-Glane (tragédie du 10 juin 1944).
- 11 novembre, commémoration de la fin de la guerre 14-18.

Le président, Henri Beaudout.



Comité des Fêtes et des Loisirs de Saint-Martin de Jussac

Que faisons nous en 2013 ?

L'Assemblée Générale du Samedi 1er Décembre 2012 a approuvé les dates des manifestations suivantes:

7 avril, Course cycliste Ufolep, organisée par l'ASSJ cyclisme.

.....**mai, Randonnée pédestre** : date à définir avec partenaire.

21 juin, Fête de la musique: en soirée dans le bourg sous forme «repas des voisins» en musique.

13 juillet, Fête populaire : Marché artisanal, expo, pain cuit au feu de bois, bal, feu d'artifice, manèges...

17 août, Vide grenier, Marché de pays, animations.

Que reste t'il de 2012 ?

21 juin : Première fête de la musique « sympa » en toute convivialité et simplicité. Manger sous le préau en musique et danser par une belle soirée de juin ne fait de mal à personne. Merci Daniel pour ton premier concert !

13 juillet : Personne n'avait imaginé que novembre était en juillet ! Nous savions par la météo que ce ne serait pas facile mais à ce point ! Un très grand merci aux quelques courageux et fidèles qui sont venus braver la pluie et la fraîcheur. 2012 on oublie !

18 août, Vide grenier, Marché de pays: Vide grenier, bonne participation, exposants, visiteurs malgré la chaleur, c'est beaucoup mieux que la pluie !

Le Marché de pays a été une réussite, il faut dire que côté animations, nous étions gâtés : feu d'artifice (celui du 13 juillet), cinéma de plein air en semi nocturne (la Guerre des boutons VO) et le talentueux animateur M. Paserieux pour le bal devant la Mairie. Cerise sur le gâteau : les « Gilles de Charleroi » aînés et enfants. Qui aurait pensé un jour que ce groupe folklo-

rique de renommée internationale se produirait à Saint-Martin ? Sans oublier les trois autres groupes enfants Davignac 19, Saint-Pee sur Nivelles 64, et les petits Veilhadows de Saint-Junien. Merci à toute l'équipe des Veilhadows.

Je profite encore de l'occasion pour le dire : notre village se prête idéalement à l'organisation des fêtes populaires.

30 septembre, Rallye Vienne-Glane organisé par ASA Terre de Saint-Junien, le Comité tenait une buvette et participait à la mise en place du parc d'assistance qui se trouvait dans le bourg. La recette buvette, casse croûte a été très moyenne! Ce n'est pas courant qu'une spéciale de rallye se déroule sur notre commune alors ne boudons pas notre plaisir, c'était une animation de plus.

7 octobre, Randonnée : annulée et reportée pour cause de proximité avec le rallye Vienne-Glane.

31 décembre : Réveillon de la Saint-Sylvestre à la salle des Fêtes réservé aux membres du Comité et à leurs proches.

MERCI à vous les bénévoles, vous qui participez à nos activités, vous qui donnez sans compter pour votre association et qui malgré les coups durs, répondez toujours présents. Encore MERCI.

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013.

Le Président, Alain PARVEIX.

Comité de restauration de l'église

2012 était l'année de la kermesse, cette manifestation s'effectuant tous les 2 ans. Celle-ci s'est déroulée le dimanche 8 juillet.

La pluie qui était au rendez-vous ne nous a pas empêchés de commencer la messe par la procession à la fontaine à 10h30. D'ailleurs à la fin de la messe, la pluie s'est arrêtée et heureusement...

C'était une belle cérémonie et beaucoup de monde y a assisté, il manquait d'ailleurs des chaises...

Puis un repas convivial s'est déroulé dans la salle des fêtes. A 15h, la chorale 'l'air du temps' de Brigueuil qui apprécie St Martin de Jussac nous a fait le plaisir de chanter son nouveau répertoire.

Je tiens à remercier les bénévoles qui ont permis la réalisation de cette kermesse même si les bénéfices n'ont pas été aussi importants que le Comité l'espérait. Je remercie également les personnes qui se sont déplacées et celles qui ont fait des dons (financiers ou autres).

L'argent que le Comité a récolté ainsi que celui de la kermesse précédente va nous permettre de faire restaurer la statue de St Martin.

En tant que présidente du Comité, je profite du bulletin municipal pour lancer un appel. Cette association comporte peu de membres et qui y sont depuis longtemps; elle souhaiterait que des bénévoles la rejoignent afin de se renouveler. Plus de membres et de nouveaux membres permettraient de faire vivre cette association. Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter au 05.55.02.43.14 après 18h30.

En cette fin d'année, le comité vous invite à venir voir la crèche qui est faite comme tous les ans par les bénévoles de l'association.

La présidente, M-T Tingaud.

Les Amis de la Bibliothèque



« ESPACE PANAZÔ »

2012 => 2013 « la belle aventure continue !!! »

Comme chaque année l'équipe dynamique, passionnée, pleine de ressources et d'idées des Amis de la Bibliothèque a eu un calendrier bien rempli ! En participant activement au 13 juillet à St Martin mais aussi avec la collaboration très enrichissante avec la BULLE GANTIERE pour la rencontre BD 2012 – moment convivial d'échanges et de rencontres en étant les « restaurateurs de 2 jours ! » en pleine complicité avec les auteurs et les organisateurs.

Le « VIDE GRENIER du LIVRE et de l'ECRIT » prend doucement ses marques sous un soleil resplendissant cette année. De bonne augure !

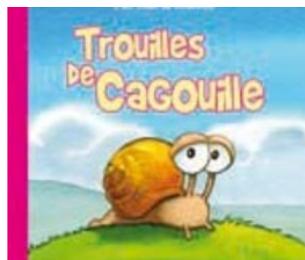
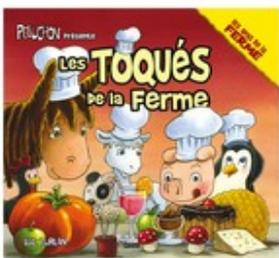
En 2013 les projets sont déjà nombreux et en cours de finalisation.

En février: participation à l'hommage aux animaux à la Mégisserie.

Le DIMANCHE 17 MARS 2013 – JOURNEE du LIVRE !

Des auteurs régionaux !... Oui bien sûr ! Et des nouveaux mais aussi les fidèles avec leurs nouveautés 2012/2013, une exposition sur la GANTERIE, une nouvelle édition : GESTEDITION, un jeune invité : Ryan TROMTE et aussi Raymond POU-LIDOR et André DUFRAISSE ... entre autres.

Et toutes les surprises à venir – les vedettes ??? Tout n'est pas encore vraiment arrêté mais déjà nous vous invitons à venir rencontrer LUC TURLAN ce dessinateur si sympathique (très entouré à Brive, un des auteurs qui signait le plus!)



Et bien sur la remise des Prix PANAZÔ : des candidats pour les 2 prix très impatients! La Bréjaude sera là ! Et savez vous ? Nous allons avoir un membre de l'Espace Panazô intronisé !!! A découvrir à la Journée du Livre!

Une très belle journée qui se prépare activement tous les samedis après midi autour d'un thé ou d'un café !

BONNES FÊTES A TOUS

OFFREZ des LIVRES!!!

Bethy et toute l'équipe de l'ESPACE PANAZÔ

LES MEGISCENES

VENDREDI 26 AVRIL 2013, 20H30

Salle des Fêtes de St MARTIN de JUSSAC

Je me souviens, de Jérôme Rouger

Par [Eric Libiot](#) (L'Express),



Deux raisons d'aller voir le spectacle:

Jérôme ROUGER, drôle à souhait.
T. Brière

1. Vous y visiterez Terves, petit village des Deux-Sèvres. C'est là que Jérôme Rouger a grandi, ce qui donne au village une autre gueule et le sort de l'anonymat. Jérôme Rouger y a de nombreux souvenirs immortels (fêtes d'école, plans drague, matchs de foot, discussions sur le banc communal...), collectés pour en faire ce spectacle en forme de collage.

2. Nul besoin d'être né à Terves pour goûter la drôlerie de ce voyage dans le temps qui mêle parole, musique et soirée diapos. Comme une bonne madeleine au beurre charentais dont Rouger évacue la saveur nostalgique pour en faire un festin où le passé nourrit le présent: on rit beaucoup et intelligemment.

Les relais Megiscènes de St Martin
Bethy et Elisabeth

ACCA

Saint Martin-de-Jussac

La saison est bien avancée, le gibier est au rendez-vous, les battues se déroulent comme prévues.

Notre repas de chasse aura lieu le samedi 13 avril 2013.

Le bureau de l'ACCA vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année pour 2013.

Le président, Gérard Bâcle.

AS SAINT MARTIN
FOOTBALL CLUB



Le club de football de Saint Martin de Jussac maintenant bien fondé avance comme un poisson dans l'eau. Même si les victoires ne sont pas au rendez-vous, l'ambiance reste très bonne. Nous sommes classés 10ème.

St Priest s Aixe	8	17 Points
Oradour S Vayre	9	14 Points
St Martin de Jussac	10	10 Points
Rochechouart Oc	11	10 Points
Us Feuillard	12	8 Points

L'objectif de l'année est de finir dans le top 5.

La parole est aux associations



Matches récents

Samedi 03 novembre 2012 - 20H00

Vayres Us 2 1 - 5 A.S. St Martin F.C.

Dimanche 11 novembre 2012 - 15H00

A.S. St Martin F.C. 1 - 2 St Junien As 3

Dimanche 25 novembre 2012 - 13H15

St Priest Aix 2 2 - 1 A.S. St Martin F.C.

Dimanche 02 décembre 2012 - 15H00

A.S. St Martin F.C. 3 - 4 Rochechouart Oc2

Dimanche 09 décembre 2012 - 15H00

Flavignac As 2 - 4 A.S. St Martin F.C.

Dimanche 16 décembre 2012 - 15H00

A.S. St Martin F.C. U.S.Feuillard 2

Bien sûr, toute nouvelle recrue (joueur ou membre actif) est la bienvenue.

Le 12 janvier 2013, venez nombreux au tournoi PES 2013.

Un gros lot pour le vainqueur.

Site officiel : Club.quomodo.com/assm-fc

La vie de notre école

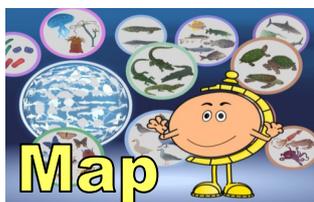
R.P.I.

*de Saint-Martin-de-Jussac
et de Saint-Brice-sur-Vienne*

Le spectacle d'Isabelle Besse présenté par les CM1

Le 16 novembre, nous (tous les élèves de l'école) sommes descendus à la salle des fêtes de Saint-Martin de Jussac pour assister à un spectacle. Isabelle Besse nous a présenté son documentaire qui portait sur l'évolution de la Terre: comment elle s'est formée, comment sont apparus les premiers être vivants, comment ils se sont adaptés à l'environnement, et comment nous pouvons classer les animaux. En plus, le spectacle était animé car elle nous a fait faire un jeu sur le classement des animaux, avec Map.

Nous avons trouvé ça trop bien!



L'escrime présentée par les CE2



Quand on arrive dans la salle, on pose nos blousons et on commence à trotter. Et quand Paul (notre maître d'armes) tape dans ses mains, on s'arrête en statue. Paul installe ensuite les terrains, et après on met les équipements. On fait alors des groupes de cinq; deux des

équipes se placent sur les terrains. D'abord, on met les casques et on prend les sabres, puis on commence les combats. C'est super !!

Morgane D., Dorian V. et Clément G.

Le cross présenté par les CM2

Le vendredi 23 novembre 2012, un cross a eu lieu au Châtelard à Saint-Junien. Il y avait des CE2, des CM1 et des CM2 qui y participaient. Les filles et les garçons couraient séparément et par année de naissance. Il y avait plusieurs écoles des alentours et environ cinq cents participants.

A la fin de chaque course, on nous a offert un goûter.

Cette journée s'est bien passée et tout le monde était content. Le parcours des CE2 était de 1km200, celui des CM1 était de 1km600 et les CM2 ont couru pendant 1km800.

Les enfants de l'école es plus proches de la première place : chez les CE2, Dorian V. (3^{ème}) et Emeline (6^{ème}) ; chez les CM1, Pavel (3^{ème}) et Emma (9^{ème}) ; chez les CM2, Julien (12^{ème}) et Maélys (25^{ème}).

